



COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Certificat AEO
N° FR00164206

1. Titulaire du certificat :

BERTIN TECHNOLOGIES

N° EORI : FR422511204

10 Bis Avenue Ampere,
Parc Bois Arcy
78 180 MONTIGNY LE
BRETONNEUX

2. Autorité de délivrance : FR 750681
Direction Générale des Douanes et
Droits Indirects

L'administrateur des douanes,
chef du bureau E/3

Claude LE COZ

Le titulaire mentionné dans la case 1 est un

Opérateur Économique Agréé

~~Simplifications douanières~~

Sécurité et sûreté

Simplifications douanières / Sécurité et sûreté ✓

3. Date de prise d'effet du certificat : 18/04/2016



DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS
SOUS-DIRECTION DU COMMERCE INTERNATIONAL
BUREAU E/3 – POLITIQUE DU DEDOUANEMENT
11, RUE DES DEUX COMMUNES
93558 MONTREUIL CEDEX
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Montreuil, le -5 AVR. 2016

Dossier suivi par : Sylvie DI SCALA
Téléphone : 01 57 53 45 21
Télécopie : 01 57 53 49 40
Mél : dg-e3-oca@douane.finances.gouv.fr

Réf : 160365

Monsieur,

Votre demande n° FR00164206 relative à l'octroi du certificat AEO Simplifications douanières/Sécurité-Sûreté a été acceptée. Vous trouverez ci-joint le certificat qui vous a été délivré.

J'appelle votre attention sur l'obligation qui vous incombe, conformément aux dispositions d'application du code des douanes communautaire telles que modifiées par le règlement CE 1875/2006 à l'article 14 quater vices 1) : l'opérateur économique doit informer l'autorité douanière de délivrance de « (...) tout événement survenu après la délivrance du certificat et susceptible d'avoir une incidence sur le maintien ou le contenu de ce dernier ». Cette démarche devra se faire auprès du service régional d'audit de Marseille, 48 avenue Robert Schuman, 13224 MARSEILLE Cedex 2.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

L'administrateur des douanes,
chef du bureau E/3



Claude LE COZ

Monsieur DEMIGNE Philippe
Président
BERTIN TECHNOLOGIES
10 bis, Avenue Ampere
Parc Bois Arcy
78 180 MONTIGNY LE BRETONNEUX